


NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE




Distr.
GENERALE
S/11986
17 février 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 17 FEVRIER 1976, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT DE L'INDONESIE AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'une communication
du Gouvernement provisoire du Timor oriental. Je vous serais reconnaissant de
bien vouloir faire distribuer ce texte comme document officiel du Conseil de
sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent adjoint,
(Signé) August MARFAUNG

Annexe

Lettre datée du 13 février 1976, adressée au Secrétaire général par
M. Arnaldo Dos Reis De Araujo

A la suite des plaintes portugaises au sujet de la visite prétendument illégale du Ministre indonésien des affaires étrangères, M. Adam Malik, qui s'est rendu dans le territoire sur notre invitation, le Gouvernement portugais a formulé de nouvelles plaintes au sujet de la présence de navires indonésiens sur la côte sud du Timor oriental. Vu ces plaintes, je tiens, au nom du Gouvernement provisoire du Timor oriental, à faire la déclaration suivante :

Depuis un certain temps, l'Indonésie fournit une assistance humanitaire importante à la population du Timor oriental, manifestant ainsi la grande sympathie et la profonde sollicitude qu'elle ressent pour les souffrances de ses frères du Timor oriental. Pour fournir cette aide, qui comprend de grandes quantités de produits alimentaires, vêtements, médicaments, équipement agricole et matériel scolaire, l'Indonésie doit utiliser des moyens de transport et de distribution tels que navires, avions et autres véhicules.

Alors que mon gouvernement faisait tout son possible pour rétablir une vie normale dans la région, les derniers éléments armés de la minorité discréditée du Fretilin rendaient la campagne peu sûre en commettant des actes de terrorisme et en pillant de la nourriture chez les fermiers déshérités. Afin de rétablir la paix, la loi et l'ordre dans l'île, les forces du Gouvernement provisoire du Timor oriental ont mené des opérations de nettoyage contre ces bandits du Fretilin dans la région de Sama. En conséquence, il va sans dire que, tandis que ces opérations se déroulaient, mon gouvernement ne pouvait garantir dans ces régions la sécurité de votre représentant spécial, M. Guicciardi. Maintenant, si vous souhaitez toujours envoyer votre représentant spécial au Timor oriental, nous sommes prêts à le recevoir.

Le Gouvernement provisoire du Timor oriental est quelque peu surpris de la présence de navires de guerre et de troupes portugais dans la région à l'heure actuelle, compte tenu en particulier du fait que le dernier semblant d'autorité portugaise a fui le Timor oriental il y a de nombreux mois. Bien que le Gouvernement portugais prétende toujours être l'Autorité administrante au Timor oriental, il n'a, dans le passé, jamais manifesté le moindre intérêt pour le sort de la population dans ce territoire déchiré par les conflits. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la population ne veuille pas que le Timor oriental soit occupé à nouveau par une puissance colonialiste qui refuse même de reconnaître sa responsabilité essentielle, à savoir assurer le bien-être des habitants du territoire.

S/11986
Français
Annexe
Page 2

Il est grand temps que le Gouvernement portugais adopte une attitude plus positive et plus réaliste et respecte dûment les vœux de la majorité de la population de Timor qui a déjà fait savoir qu'elle souhaitait vivement être réunie au peuple indonésien, dans l'exercice de son droit à l'autodétermination. Cette opinion a été communiquée à votre représentant spécial.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de ce câble comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Arnaldo Dos Reis De ARAUJO,

au nom du Gouvernement provisoire
du Timor oriental

